

# Bachelier en enseignement section 3 français et religion

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RR1101 AFP et stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	PERR1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XERB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Lucrezia DI LEO</b> (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval ()		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

### Acquis d'apprentissage visés

Néant

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERR1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 60 h / 2 C

PERR1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERR1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 20

PERR1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

## **5. Cohérence pédagogique**

### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier en enseignement section 3 français et religion

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	22_PERR1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZERB1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes.

Cette unité a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

A travers des activités différentes, les étudiants découvriront :

- l'organisation du système scolaire en FWB.
- le Pacte pour un enseignement d'excellence
- les textes de référence (code de l'enseignement, référentiels de compétences, programmes)
- l'organisation de l'Ecole secondaire (la structure, les acteurs et leurs rôles, le projet d'établissement et le plan de pilotage).
- l'organisation des classes (disposition spatiale, aménagement temporel, responsabilités des enseignants).
- les gestes professionnels des enseignants et la conception de premières activités en petits groupes

### Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles - de groupe)- Discussions/ débats / apports théoriques - Construction d'activités

### Dispositifs d'aide à la réussite

### Sources et références

Le site "enseignement.be"

Les référentiels de compétences

Les programmes de l'enseignement libre

Bucheton, D. (2019). Les gestes professionnels dans la classe. Éthique et pratiques pour les temps qui viennent. ESF

Bourbao, M. (2010). La conduite de classe. Analyse ethnographique des pratiques en France et au Bénin ; modélisation pour la formation des professeurs des écoles, Thèse de doctorat, Université de Provence-Aix-Marseille 1.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports déposés sur la plateforme ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes et observées lors du stage d'observation par la conception d'un portfolio (d'après les critères fournis)

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant pourrait conduire à un refus d'accès à ce stage.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

### Dispositions complémentaires

Si l'examen n'est pas réussi au Q1, l'étudiant aura également l'occasion de le repasser au Q2 avant le Q3.

Si certificat médical et sous réserve de l'approbation du titulaire, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier en enseignement section 3 français et religion

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	22_PERR1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZERB1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	5		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le stage d'observation vise l'observation et le transfère sur le terrain des différentes informations et connaissances découvertes dans les AFP.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Méthodologie de l'observation

Consignes d'observation (carnet d'observation)

Documents de stage

### Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles - de groupe)

Discussions/ débats / apports théoriques

### Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir leur réflexion

### Sources et références

Bocquillon, M.; Derobertmeasure, A. & Demeuse, M. (2018). Guide pour analyser des pratiques de classe. INAS

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports déposés sur la plateforme ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes et observées lors du stage d'observation par la conception d'un portfolio (d'après les critères fournis)

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant pourrait conduire à un refus d'accès à ce stage.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 5

### Dispositions complémentaires

Si l'examen n'est pas réussi au Q1, l'étudiant aura également l'occasion de le repasser au Q2 avant le Q3.

Si certificat médical et sous réserve de l'approbation du titulaire, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).